



Paris, le 4 mars 2015

Monsieur Jean-Paul MIMEUR
DGP
14 avenue Duquesne
75350 Paris7 SP

Objet : Désignation des membres, titulaires et suppléants, qui siègeront au CTS des DIRECCTE et des DIECCTE pour l'UNSA

Monsieur le Délégué

Suite à l'arrêté du 3 février 2015 établissant la liste et le nombre de sièges des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au comité technique paritaire spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi, de l'économie, des finances et de l'industrie, paru au JORF du 4 mars 2015, *j'ai l'honneur de vous faire connaître que pour l'UNSA, fédérations ITEFA et Finances, sont désignés pour siéger au CTS des DIRECCTE et des DIECCTE les agents suivants, électeurs lors du scrutin du 4 décembre dernier :*

- **Monsieur Serge PARRA, titulaire**
DIRECCTE de PACA
serge.parra@direccte.gouv.fr

- **Monsieur Christophe AUBERGEON, suppléant**
DIRECCTE de FRANCHE COMTÉ
christophe.aubergeon@direccte.gouv.fr

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Délégué, ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Martine Noulin', with a horizontal line above it.

Martine NOULIN
Présidente de l'UNSA ITEFA
☎ 06 07 71 49 28